

L'ADJOINT AU MAIRE

DELEGUE AUX BATIMENTS, AUX TRAVAUX, A LA VOIRIE, A LA
CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT



Ville de Cannes

Messieurs et Mesdames
LES RIVERAINS DE
L'AVENUE FRANCIS TONNER

06150 CANNES LA BOCCA

OBJET : TRAVAUX AVENUE FRANCIS TONNER

REF. : ESPACES_PUBLICS-I1050815DS

DOSSIER SUIVI PAR : TH.P / CH.B

Cannes, le 12 SEP. 2011

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renouvellement du réseau hydraulique à Cannes, le Syndicat de l'Eau Potable du Grand Bassin Cannois (SICASIL) et la Lyonnaise des Eaux ont décidé d'entreprendre d'importants travaux sur l'avenue Francis Tonner.

Une première intervention a déjà été réalisée en avril 2011 sur la section la plus dégradée, celle comprise entre l'avenue Pierre Sémard et la rue Paul Négrin.

Toutefois, conscient de la nécessité de soutenir l'activité commerciale boccassienne dans un contexte économique fragilisé, j'ai requis une pause durant la saison estivale.

Cette décision a également permis de réinitialiser sereinement ce chantier à la rentrée, notamment en effectuant un réajustement de son mode opératoire.

Cette étape étant désormais franchie, il convient de reprendre ces actions d'intérêt général indispensables à la qualité de l'approvisionnement en eau des habitants du centre boccassien.

Dans ce but et en considération des obligations sécuritaires supplémentaires induites par le G20, cette opération a été programmée en deux phases, déclinées selon le planning suivant :

- Du 19 septembre au 14 octobre 2011, il sera procédé au remplacement des canalisations sur le tronçon compris entre l'avenue Michel Jourdan et la rue Monseigneur Jeancard. La circulation sera maintenue et le stationnement sera interdit sur le côté Nord

TOUTES LES REPONSES
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Député Maire
Hôtel de Ville
CS 30140
06406 Cannes CEDEX
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00
Fax : +33 (0)4 97 06 40 40
Mél.: mairie@ville-cannes.fr

Après le sommet du G20

- Du 7 novembre au 25 novembre 2011, cette même intervention sera exécutée sur la section comprise entre la rue du Docteur Baloux et le boulevard Louis Négrin.

Une circulation alternée par pilotage manuel a été instaurée afin de conserver les flux. Le stationnement sera également interdit côté Nord.

Naturellement durant ces périodes, le cheminement pédestre sera garanti et sécurisé ainsi que les accès aux commerces et aux habitations.

Compte tenu du caractère éminemment stratégique de l'avenue Francis Tonner, une surveillance quotidienne sera effectuée par des agents communaux afin de limiter le plus possible la survenance d'incidents.

Toutefois, si malgré toutes ses mesures préventives, vous constatez des anomalies ou souhaitez obtenir de plus amples renseignements, les interlocuteurs suivants sont à votre disposition :

- Pour le SICASIL et la LYONNAISE DES EAUX : - Monsieur Cyril BROSSARD
04 92 92 40 83
- Pour la MAIRIE DE CANNES : - Monsieur Michel DEVEZE - 04 97 06 48 20
ou
- Monsieur Denis VISENTIN - 04 97 06 48 50

Sur ces précisions et en espérant votre compréhension, je demeure à votre écoute pour veiller au respect de nos engagements à l'égard de ce calendrier, sous réserve toutefois de la survenance d'évènements techniques ou climatiques exceptionnels et imprévisibles.

Avec cette assurance, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Georges ROUBAUDI